

# Le Mensuel

## DE POMPIGNAC

À LA UNE

## PREMIER CYCLE BIEN BOUCLÉ

La Chambre Régionale des Comptes a examiné favorablement les finances de la commune, de 2009 à nos jours.



Le conseil municipal du 24 juin a été comme une conclusion du premier cycle de ce mandat municipal, une première année dense et fertile. Et pour faire le lien avec le mandat précédent, qui a vu se réaliser de nombreux programmes d'investissement, le maire a présenté, pour un débat lors de ce conseil, les observations de la Chambre Régionale des Comptes concernant les finances de la commune sur la période couvrant le précédent mandat et le début de celui-ci. Ce rapport est désormais public (<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Commune-Pompignac-Gironde2>).

Constatant l'effort considérable accompli pour investir et équiper la commune, en la dotant notamment des bâtiments qui lui manquaient depuis longtemps, la Chambre observe que son actif net a quasiment doublé en passant de 11 689 401 € en 2009 à 21 102 469 € en 2013. La commune a effectivement réalisé 10 900 000 € de dépenses d'équipement pendant cette période, ce qui en cinq ans lui a permis de doubler la valeur de son patrimoine afférent au seul budget principal (s'ajoute à cela l'actif créé par les budgets annexes, notamment celui de l'assainissement).

Comme seule recommandation à mettre en œuvre, la Chambre demande de ne pas dépasser le niveau de 37,27% de capitaux empruntés par rapport aux investissements accomplis, niveau atteint

fin 2013 pour la totalité des investissements du budget principal (15,19 % de capitaux empruntés avant 2008 par l'équipe précédente, auxquels s'ajoutent 22,16% de capitaux empruntés de 2009 à 2013). Ceci met en valeur le fait que la commune a financé 63 % de ses investissements sur ses fonds propres. La Chambre prend bonne note du fait que le remboursement des emprunts à court terme ramènera le taux de capitaux empruntés à 26% en 2016 (900 000 € d'emprunts à court terme déjà remboursés en 2014, le reste devant l'être d'ici à 2016). Ce qui fait que la recommandation de la Chambre est déjà largement respectée. Les charges financières de la commune (intérêts d'emprunts) étaient en 2013 de 53 € par habitant, contre 28 € en moyenne dans les communes comparables, ceci étant la conséquence du haut niveau d'investissement engagé par la commune et des emprunts qu'il a fallu contracter pour les réaliser. Le remboursement des emprunts à court terme, qui sera achevé en 2016, et le remboursement annuel du capital des emprunts à long

terme (330 000 € en 2014) feront nécessairement baisser chaque année le niveau de ces charges.

La Chambre a examiné aussi les dépenses et les recettes de fonctionnement et elle note bien que la commune est moins dépensière en fonctionnement que la moyenne des communes comparables (657 € par habitant, contre 736 € pour les autres communes). En revanche, pour ses recettes la commune ne touche que 799 € de produits de fonctionnement par habitant, contre 899 € pour les communes de la même strate démographique. La dotation globale de fonctionnement, octroyée par l'Etat, est quant à elle de 145 € par habitant, pour 222 € pour les autres communes comparables, cette injustice étant certainement due à une disparité entre les bases qui permettent de calculer l'impôt et les dotations. L'erreur de l'Etat, à ce titre, étant à rectifier au plus tôt. Prodiguant ses conseils pour que la commune augmente son épargne de gestion courante et ses marges de manœuvre financière, la Chambre des Comptes préconise une mise à

niveau de l'imposition locale, plus basse dans notre commune que dans les communes comparables et un rehaussement de nos tarifs, considérés comme particulièrement bas. La chambre tient compte aussi du fait que la commune a engagé des opérations d'aménagement, notamment sur ses budgets annexes, qui apporteront des ressources nouvelles à la commune, lui permettant de continuer à investir. Nous verrons d'appliquer les préconisations de la Chambre (hausse des impôts et hausse des tarifs) avec la plus grande modération. L'attractivité de notre commune la place en effet dans une situation favorable en ce qui concerne l'augmentation de ses moyens financiers. Encore faut-il que les programmes prévus se réalisent, notamment l'aménagement du centre bourg, et que des manœuvres hostiles, issus d'associations locales d'opposition, ne viennent pas interférer dans l'équilibre finances/programmes que l'équipe municipale s'est ingéniée à bien mettre en place, comme le reconnaît la Chambre Régionale des Comptes.



Vous souhaitez nous communiquer une information,  
ou tout simplement nous contacter ?  
Envoyez-nous un courrier électronique à : [lemensuel@pompignac.fr](mailto:lemensuel@pompignac.fr)

## EN BREF

> **A NOTER // Fermeture Mairie.** La Mairie sera exceptionnellement fermée le 13 juillet toute la journée. Comme chaque année, la Mairie sera aussi fermée le samedi pendant les mois de juillet et août.

> **A NOTER // Agence Postale.** L'Agence Postale maintient ses horaires tout l'été y compris le samedi matin (*fermeture uniquement le 13 juillet toute la journée*).

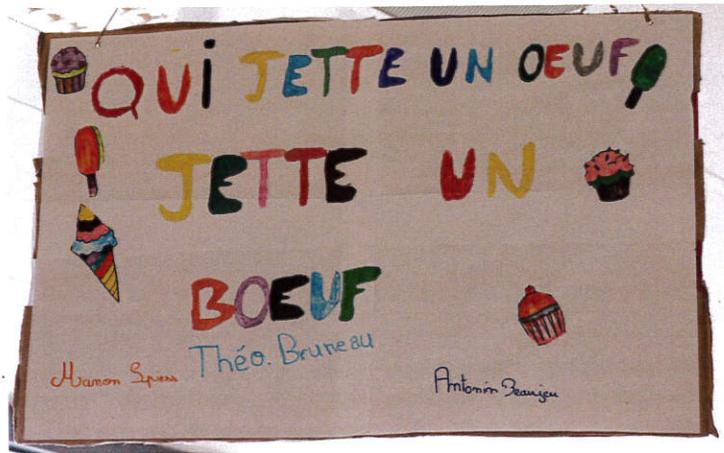
> **A NOTER // Encombrants.** Le service des encombrants ne passera pas au mois d'août, merci de prendre vos dispositions pour vous inscrire sur le planning à la Mairie pour le mois de juillet ou pour le mois de septembre.

## ASSOCIATIONS DES PASSIONNÉS DE RADIO À POMPIGNAC



Les Radioamateurs de la Gironde-REF33 (RAG-REF33) est une association affiliée au Réseau des Emetteurs Français (*reconnue d'utilité publique*) fédérant tous les passionnés de radio en Gironde. Adossé aux RAG-REF33, le radio club F6KNL a pour vocation de participer à différentes démonstrations publiques permettant la promotion de l'activité, prendre part à des concours nationaux et internationaux au travers de la station radio en cours d'implantation et assurer la formation technique et théorique permettant d'accéder à la licence. L'expérimentation technique, la curiosité et le trafic radio sont les moteurs de cette association. De nombreux domaines sont appliqués : les techniques de la radio, l'informatique et la programmation. Le radio amateurisme est une activité complète, accessible à tous, petits et grands, et où chaque passionné pourra exprimer ses talents. Plus d'informations sur rag-ref33.r-e-f.org

## RESTAURANT SCOLAIRE DU COMPOSTAGE À LA CANTINE



Avec 260 repas servis par jour en moyenne, les cuisines du restaurant scolaire de Pompignac tournent à plein régime dès 7h. Jérôme Burget, le cuisinier et Isabelle Kuehn, la responsable "en salle" travaillent ensemble pour établir des menus équilibrés 1 mois à l'avance, les soumettent à une diététicienne et passent les commandes nécessaires à la préparation des repas, faits maison ! Avec tous ces repas, les déchets sont nombreux et la question du recyclage s'est posée il y a quelques temps déjà. Après une formation autour de cette problématique, il a été demandé au SEMOCTOM de fournir au restaurant 3 bacs de compostage. La sensibilisation au recyclage se fait dans le restaurant scolaire, avec des bacs de tri mis à la disposition des enfants (*tri des couverts, du végétal et des*

*autres déchets*) mais aussi durant l'accueil périscolaire où des panneaux "qui jette un œuf jette un bœuf" ont été créés pour décorer la cantine. Depuis un mois maintenant, les bacs ont élu domicile derrière le restaurant scolaire. Deux bacs sont des composteurs et un bac abrite le brun (*mélange feuilles et branchages*). C'est le mélange des déchets végétaux récupérés à la cantine et du brun qui crée l'engrais (*il faut environ 6 mois pour que l'amalgame se fasse*). Les bacs ne dégagent aucune odeur puisqu'il ne s'agit que de déchets végétaux (*pelures de carottes, papiers très fins, peaux de melon...*). Une belle initiative qui permet aux enfants de se rendre compte de ce qui est jeté, ce qui peut être trié et revalorisé, en espérant qu'ils retiennent ces gestes simples.

## VACANCES TRANQUILLES CONTACTEZ LA GENDARMERIE

N'hésitez pas à signaler votre absence pour congés à la Gendarmerie de Tresses : 05 57 34 45 00. Un formulaire est à

remplir et des rondes régulières seront effectuées par les gendarmes durant votre absence pour surveiller votre habitation.

## EN BREF

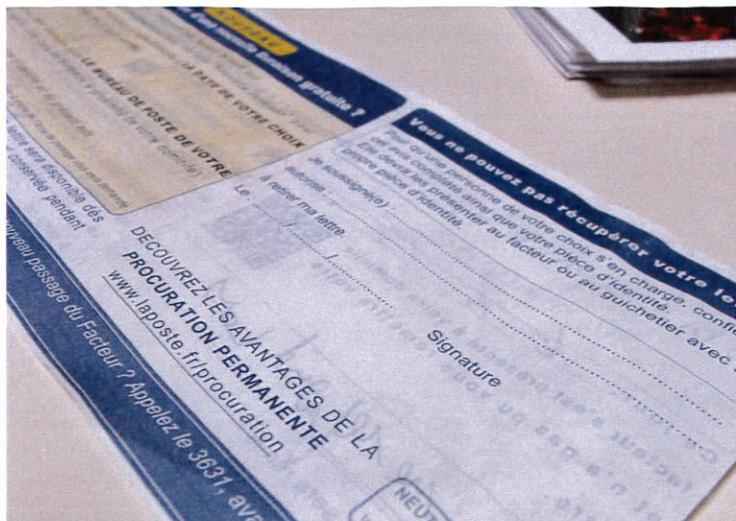
> **TRAVAUX ROUTIERS // Encours ou à venir.** La Communauté de Communes a engagé, depuis le 30 juin, de petits travaux de réglage de voirie chemin de Brondeau, de stabilisations de talus, route de l'église, de rectification du réseau pluvial route de Touty. La traversée de la ceinture verte route de la Poste sera sécurisée en septembre. De plus, l'abri de bus Transgironde "Les prés de l'église" a été réparé par le Conseil Départemental de la Gironde sollicité par la Mairie, suite aux bris de verre qui avaient été constatés en avril dernier.

## RAPPEL INTERDICTION DE BRULER DES DECHETS DANS SON JARDIN



Il est interdit pour les particuliers de faire brûler des déchets, végétaux ou non, dans son jardin, et qui plus est pendant l'été. Même si cette pratique semble normale pour certains, elle relève d'une infraction pénale. Le règlement, pris par arrêté préfectoral dans le cadre réglementaire du Code de la Santé Publique, vient compléter les dispositions du Code et édicter des dispositions particulières. Il est disponible en préfecture et il revient aux maires de les faire appliquer. Quels sont les moyens de se débarrasser de ses déchets alors ? La déchetterie permet de vous débarrasser de vos déchets (*verts, ménagers, bois, électroménager...*) et le service des encombrants qui se déplace chez vous pour récupérer les gros objets (*attention pas de ramassage en août*) - Inscription en Mairie. Source : [www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE UNE PROCURATION POSTALE, COMMENT CELA FONCTIONNE ?



Vous avez reçu un avis de passage vous indiquant que votre lettre recommandée avec ou sans accusé de réception (ou votre colis) est disponible dans votre Agence Postale, mais vous ne vous pouvez pas vous y rendre ? Il est tout à fait possible de demander à une personne de votre entourage de venir récupérer le pli pour vous, sous certaines conditions :

### Procuration ponctuelle :

- Vous désignez au dos de l'avis de passage, la personne que vous mandatez pour aller récupérer le courrier recommandé à votre place. Vous signez au même endroit.
- Vous devez confier une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) à la personne qui se rendra à l'Agence Postale pour vous.
- La personne qui se rend à l'Agence Postale doit elle aussi présenter sa pièce d'identité. Sans ces deux pièces d'identité,

l'Agence Postale ne pourra pas délivrer votre lettre recommandée pour des raisons de confidentialité, veillez donc à bien suivre ces directives, en vigueur dans toutes les agences postales communales et tous les bureaux de Poste.

### Procuration classique

C'est une procuration permanente donnée à quelqu'un pour tous les envois recommandés, sans limite de temps. Il suffit de remplir un imprimé disponible sur Internet et de le remettre signé au guichet. Celui à qui vous avez donné procuration se munira juste de sa pièce d'identité pour retirer les courriers.

Les lettres recommandées et colis sont disponibles dès le lendemain de l'avis de passage à partir de 10h et conservés 15 jours à l'Agence Postale Communale de Pompignac.

mots de passe de comptes bancaires ou des numéros de cartes de crédit pour détourner des fonds – Source : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Vérifiez toujours l'email de l'expéditeur notamment si vous n'attendez aucun colis et supprimez le courrier électronique en question. Si vous avez reçu un colis, un avis de passage est remis dans votre boîte aux lettres par votre postier. Vous pouvez toujours joindre votre agence postale communale au 05 56 72 85 74 pour vérifier les instances de colis à votre nom.

## ATTENTION ARNAQUE !

Certains d'entre vous ont reçu un courrier électronique les informant qu'un COLIS CHRONOPOST les attendait à la Poste, en échange d'une quittance de loyer et d'une carte d'identité. Ce courrier est une arnaque (appelée *Phishing* ou *hameçonnage*), une technique par laquelle des personnes malveillantes se font passer pour de grandes sociétés ou des organismes financiers qui vous sont familiers en envoyant des courriers électroniques frauduleux pour récupérer des renseignements privés, des adresses, des

## PRÉVENTION MOUSTIQUES TIGRES



Depuis quelques années, la prolifération du moustique tigre (*Aedes albopictus*) dans 18 départements français inquiète les autorités puisque cet insecte peut véhiculer, dans certaines conditions particulières, la dengue, le chikungunya et le zika. Particulièrement reconnaissable à ses rayures blanches et grises, le moustique tigre est de petite taille et s'est implanté en France au début des années 2000.

Des mesures de prévention ont déjà été prises au niveau national, et en Gironde particulièrement, département classé "rouge" (moustiques implantés et actifs) depuis 2013.

Avec les grosses chaleurs que nous avons eues en juin, des

moustiques tigres ont été aperçus par des habitants de Pompignac.

Il faut donc prendre quelques précautions :

- 1- Supprimez les eaux stagnantes chez vous et dans votre jardin (arrosoir, petite flaque, cache-pot...)
  - 2- Utilisez des répulsifs cutanés
  - 3- Couvrez-vous avec des vêtements larges, longs et clairs
  - 4- Utilisez des bougies dans votre jardin, le CO<sub>2</sub> qui se dégage incommode grandement les moustiques.
  - 5- Installez une moustiquaire à vos fenêtres si vous le pouvez.
- Ces conseils sont d'ailleurs valables pour tous les types de moustiques.

## URBANISME

### PERMANENCES DÈS LE MOIS DE JUIN

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2015, des permanences ont été mises en place pour le service de l'urbanisme, le lundi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h. Ces permanences, physique et téléphonique, vous permettront de déposer vos demandes de permis, de poser vos questions concernant le PLU (*Plan Local d'Urbanisme*)

et de rencontrer la chargée de l'Urbanisme à la Mairie, pour toutes vos demandes relatives à vos projets.

De plus, une permanence d'élus est organisée, sur rendez-vous, le samedi matin de 9h à 12h. Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone ou par courriel ([urbanisme@pompignac.fr](mailto:urbanisme@pompignac.fr)).

## ESPACE INFO ENTREPRENDRE DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Vous avez un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise ? L'Espace Info Entreprendre du Cœur Entre-deux-Mers est un espace d'aide et d'accompagnement individualisé à la création et au développement d'entreprises sur le territoire de 7 Communautés de Communes.

Tous les Pompignacais ont donc accès à ce service et à cet accompagnement gratuit et personnalisé, n'hésitez pas à vous renseigner en amont de votre projet.

Contact : Espace Info Entreprendre, 20 bis Grand Rue, 33760 TARGON - Tél. : 05 56 23 95 17.

[www.coeurentre2mers.com](http://www.coeurentre2mers.com)



75 ans après l'appel du 18 juin 1940, la commémoration s'est tenue devant le Monument aux morts de Pompignac. Une cérémonie organisée conjointement entre l'association des Anciens Combattants et la Mairie. Le doyen de la section, Lucien Larchevêque, héros de la dernière guerre et ancien prisonnier de guerre, a reçu la médaille du mérite fédéral. En présence du vice-président du Conseil Départemental, Jean-Marie Darmian.



Le 28 juin, audition de l'école de musique : les élèves, sous la direction de leurs professeurs, font profiter l'assistance de leur travail de l'année.



Le 28 juin, la chorale en concert, sous la direction de Sophie Lourenço.



Le 6 juin, les élèves de l'école de danse (association Adagio) ont brillé dans un très beau spectacle créé par leurs professeurs, qui a ravi leurs parents et toute l'assistance.



Après avoir passé brillamment leurs épreuves, les élèves de CE2 ont reçu mercredi 10 juin, leur permis piéton, de la main du Maire et de l'Adjudant-Chef de gendarmerie.

## L'ACTUALITÉ EN IMAGES



Dimanche 28 juin, deuxième partie du spectacle : grand concert de l'harmonie municipale (*jazz, blues, musiques de film...*), sous la direction de Sébastien Brebbia. Avec cette année la participation de l'Harmonie de l'école municipale de musique de Talence.



Après 7 séances, les 8 élèves du "TAP", conduit par la compagnie Avide Vacarme, partenaire de la Mairie, se sont produits le 18 juin dans la salle des fêtes, sur le thème Oklahoma (*Chercheurs d'or*).



Fête du Village des Plateaux, le 17 juin. Les élèves ont donné le meilleur d'eux même dans des prestations très réussies devant un public nombreux de parents, d'amis, de sympathisants.



Avant de partir pour le Festival d'Avignon, les Frères Colle ont donné le 8 juin, en avant-première, à la salle des fêtes de Pompignac, leur remarquable spectacle de musique, jonglerie et percussions.



Le 4 juin, l'orchestre symphonique de Talence a donné à la salle des fêtes un programme de musique classique.



La Mairie offre des dictionnaires aux élèves de CM2, qui quittent l'école pour rejoindre le collège à la rentrée.

## RÉSEAU INSUFFISANT NOUVELLE ANTENNE ORANGE



La société Orange cherche depuis quelques années à installer une nouvelle antenne pour la téléphonie mobile dans un secteur mal desservi de notre village. Nous sommes couverts en effet par une antenne située à la station d'épuration, route de la Poste, qui accueille Bouygues et Free et une autre située chemin de la Tourasse, en bordure de l'ex. N 89, qui accueille SFR et Orange. Entre Tresses et le Centre bourg de Pompignac, la desserte est à renforcer. Les normes d'émission à respecter, qui ont réduit les valeurs depuis une quinzaine d'années, rendent nécessaire la pose d'un plus grand nombre d'antennes, émettant plus faiblement que dans les débuts de la téléphonie mobile. Les opérateurs ont par ailleurs une obligation de couvrir le

territoire national. Outre les dispositifs dits de 2<sup>ème</sup> génération (GSM), ceux de la 3<sup>ème</sup> génération (UMTS), permettant les accès internet et télévisuel, ont nécessité des installations nouvelles, de même que ceux de la 4<sup>ème</sup> génération (LTE), qui sont en train de se généraliser. De plus, la multiplication des utilisateurs entraîne la saturation des réseaux existants, qu'il faut sans cesse remettre à niveau. Pour le secteur considéré, la capacité du réseau, la qualité du service et le débit sont insuffisants.

En 2012, Orange, cependant, sans aucune concertation, avait décidé d'installer sa nouvelle antenne au sein des lotissements de Cadouin et avoisinants, sur un bâtiment privé (*le château de Cadouin*). Le maire s'est opposé à cette proposition, ce qui a

entraîné un contentieux qui a duré toute l'année 2013 et une bonne partie de l'année 2014. On pouvait trouver un lieu plus éloigné des habitations pour cette nouvelle implantation.

Bien que des valeurs limites d'exposition aient été définies par les instances de protection de la santé et par l'Europe, bien qu'en France les émissions des antennes soient bien au-dessous de ces préconisations, dans la mesure où des études sont en cours pour mieux connaître et mieux définir les effets des ondes radio, il semblait justifié que l'on prenne quelques précautions, dans la mesure où cela était possible. Les conclusions des études scientifiques actuelles sont détaillées sur le portail gouvernemental Radiofréquences, Santé, Environnement : [www.radiofrquences.gouv.fr](http://www.radiofrquences.gouv.fr).

Renonçant à ses recours juridiques, qui étaient allés jusqu'au Conseil d'Etat, la société Orange est revenue sur son projet et a proposé récemment à la commune d'installer son antenne dans le bois, en l'éloignant ainsi des habitations. Un dossier de présentation a été déposé en mairie pour consultation et le dossier de d'autorisation de construire a été parallèlement déposé. La mairie ne s'est pas opposée à la déclaration préalable, la lutte contentieuse, qui a déjà duré deux ans, étant

plus qu'aléatoire en l'occurrence. On a donc cherché surtout à faire respecter au mieux l'environnement. Le pylône (*de 30 m de haut - celui de la route de la Poste fait 44 m et celui de la Tourasse 36 m*) est prévu sur un espace de 25 m<sup>2</sup>, dans une petite clairière du bois, située à proximité des bassins de régulation, à 140 m environ des premières habitations. Les installations de fonctionnement seront masquées par une clôture et une haie vive. Il n'y aura aucun réseau aérien. A cet emplacement, l'antenne dépassera des arbres et sera visible à l'entrée du bois, mais masquée par la végétation pour les promeneurs qui y entreront.

Le maire a informé les riverains du bois de Cadouin, qui pour certains sont venus aux informations et entendent contester le projet. Ils pourront effectivement faire un recours, ce qui engagera la société Orange à conduire une information concertation beaucoup plus large et plus étalée dans le temps, et à modifier son projet selon les résultats de ces échanges (*implantation, type de construction...*). La mairie apportera à ceux qui le souhaitent tout le soutien nécessaire en la circonstance et continuera de rechercher avec la société Orange la meilleure solution, esthétique, technique, environnementale.

## GROSSES CHALEURS // PROTÉGEONS-NOUS

Les grosses chaleurs de juin nous ont montré à quel point la météo peut être capricieuse, passant de vague de froid, en vague de chaud, en très peu de temps, allant même jusqu'à plus de 35°C la première semaine de juin. L'été est bien là et il convient de faire quelques rappels sur ces chaleurs qui peuvent revenir, pouvant atteindre la canicule. Pour rappel, une canicule signifie : fortes chaleurs la journée, des températures qui ne baissent quasiment pas la nuit et cela sur plusieurs jours.

### POUR LES PERSONNES ÂGÉES

- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes

- Passez plusieurs heures dans un endroit climatisé ou frais - Fermez vos volets pour maintenir la fraîcheur chez vous

- Buvez environ 1,5 L d'eau par jour

Pensez à vous inscrire sur le registre de la Mairie ou du CCAS (05 57 97 13 00) pour bénéficier d'une aide en cas de canicule ou de très fortes chaleurs.

### POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

- Ne faites pas d'effort physique intense

- Ne restez pas en plein soleil

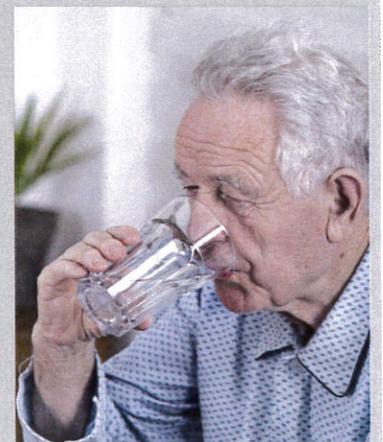
- Protégez vos enfants en les laissant au maximum à l'abri, à l'ombre - Fermez vos volets pour

maintenir la fraîcheur chez vous

- Prenez des nouvelles de votre entourage, notamment des personnes âgées.

Attention aux coups de chaleur et à la fièvre qui peut l'accompagner. En cas de doute, appelez le 15. Un numéro national d'information est ouvert par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé : **Canicule Info Service au 0800 06 66 66** (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe, ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h).

**Fiches canicule publiées sur le site de la commune [www.pompignac.fr](http://www.pompignac.fr)**



RENTRÉE FESTIVE // LE 5 SEPTEMBRE

**1<sup>ER</sup> DÉFI SPORT DE POMPIGNAC**

LE 6 SEPTEMBRE

**20<sup>ÈME</sup> FOIRE DE POMPIGNAC**

**4<sup>ÈME</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS**

**VIDE GRENIER**

**ACCUEIL DES NOUVEAUX POMPIGNACAIS**



Rendez-vous incontournable de la rentrée, le premier week-end de septembre 2015 sera encore une fois très animé à Pompignac. Le samedi 5 septembre sera l'occasion de réunir un maximum de participants à la plaine des sports pour une après-midi festive d'initiation et de démonstrations sportives. Le dimanche 6 septembre sera consacré comme chaque année à la Foire de Pompignac qui réunira plusieurs manifestations : la 20<sup>ème</sup> fête des Vins et Fromages, le vide-grenier, le Forum des Associations et l'accueil des nouveaux Pompignacais. Un programme chargé qui permettra de découvrir les nombreuses associations sportives, culturelles et thématiques du

village, les métiers de bouche et de l'artisanat (*réservation emplacement Mairie 05 57 97 13 00*), de se balader le long des stands du vide-grenier (*inscription en Mairie uniquement avant le 5 septembre, tarif 3 euros/emplacement*) et de tester de nouveaux sports pour se motiver pour la rentrée, d'inscrire les enfants aux activités associatives, de découvrir l'école de musique...

Une visite des stands par les officiels est prévue à 11h, la cérémonie d'ouverture à 11h45 et un pot de l'amitié sera proposé à 12h. Un programme plus détaillé avec les plans des manifestations vous sera présenté dans les prochains mensuels.

## NOUVEAUX POMPIGNACAIS FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Tous les résidents de notre commune (*propriétaires ou locataires*) installés depuis le 01 juillet 2014 sont invités à se faire connaître en Mairie (*en passant à l'accueil ou en téléphonant au 05 57 94 13 00*). Nous précisons également que les personnes installées entre le 01 juillet 2013 et le 01 juillet 2014 qui n'aurait pas été conviées à l'accueil de septembre 2014 peuvent également se signaler en Mairie. **Chaque nouveau Pompignacais recensé recevra une invitation personnalisée pour un accueil chaleureux et convivial le 6 septembre dans la matinée.**

ESPACE CITOYEN

## L'ESPACE CITOYEN EN MARCHÉ



Un groupe de 10 marcheurs a réalisé les étapes girondines du Chemin de Compostelle de Saint-Ferre à Captieux, chemin de Vezelay. Outre la bonne humeur et la solidarité exprimées,

l'excellente organisation menée par une randonneuse confirmée et l'accueil chaleureux reçu lors des gîtes d'étapes en ont permis la réussite.

ESPACE CITOYEN

## SOIRÉE THÉMATIQUE

### "QU'EST-CE QU'UNE VIE BONNE ?"

Pour rappel, soirée du vendredi 3 juillet 2015, à 19h autour d'une table ronde sur la thématique "Qu'est-ce qu'une vie bonne ?". Apéritif dînatoire à 5 euros/personne (*gratuit pour les moins de 15 ans*). Une veillée aux

flambeaux sur l'Esplanade de l'Entre-deux-mers clôturera cette soirée. Pour ce moment convivial, un appel aux musiciens et aux conteurs est lancé ! Inscription en Mairie.

ESPACE CITOYEN

## PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

### VERNISSAGE ARTISTIQUE

### LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Pour marquer la rentrée de l'Espace Citoyen (*reprise des permanences mercredi 2 septembre 2015*), un vernissage est organisé à la Maison des Solidarités le vendredi 4 septembre à 19h. Il sera accompagné d'un temps festif. A cet effet, nous demandons aux

créateurs amateurs Pompignacais (*peinture, sculpture, poterie, couture...*) de prendre contact avec l'Espace Citoyen.

Renseignements et inscription : Mairie de Pompignac - Espace Citoyen - Laetitia Pons : 05 57 97 13 00.

## SERVICE ESTIVAL // BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de bénévoles, vous informe que la **bibliothèque municipale de Pompignac sera ouverte durant TOUT L'ÉTÉ : le mardi de 17h-19h.**

Nous rappelons que l'entrée est libre (*adultes, enfants*) et le prêt des livres est gratuit après simple inscription. Chaque lecteur peut emprunter deux livres ou bandes dessinées à la fois. Venez découvrir les dernières nouveautés : M. LEVY (*"Elle et lui"*), G. MUSSO

(*"L'instant présent"*), K. MAZETTI (*"Ma vie de pingouins"*), J.C. RUFIN (*"Check-point"*), E. ABECASSIS (*"Alyah"*), M. BUSSI (*"Maman a tort"*), D. VAN CAUWELAERT (*"Jules"*), H. COBEN (*"Tu me manques"*), M. CONNELLY (*"Dans la ville en feu"*), J. PATTERSON (*"Tuer Alex Cross"*), F. VARGAS (*"Temps glaciaires"*), B-D et livres jeunesse...

Nous vous attendons "petits et grands" avec impatience.

## AGENDA

**SAMEDI 11 JUILLET // CONCERT À LA BRASSERIE DES SPORTS** - en plein air, face au bar avec restauration sur place pour un concert avec Jerson Montano (*style Blues Rock*), dès 19h30.

**VENDREDI 24 JUILLET // DON DU SANG** organisé par l'Établissement Français du Sang, de 16h à 19h, à la salle des Fêtes.

### LES FERMETURES DURANT LA PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES :

- La Mairie de Pompignac **tous les samedis en juillet et août**
- Le cinéma de Pompignac **tout l'été**
- La ludothèque Terres de Jeu **du 27 juillet au 24 août**
- Pas de bus communal **en août**
- Pas de ramassage d'encombrants **en août**

## EN BUS



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon** les 8, 15 et 29 juillet et à **Auchan Bouliac** le 22 juillet. Le départ aura lieu à 9h05 (*nouvel horaire*) depuis la place de l'Entre-Deux-Mers. A noter que le ramassage des personnes par le bus à leur domicile débute à 8h45.

**Attention // Le bus communal ne fonctionnera pas au mois d'août.** Reprise le 2 septembre pour le **marché de Créon** avec les nouveaux horaires : départ sur la place de la mairie à 09h05 - Retour à 10h45 impérativement.

## SUCCÈS TRANSPORT COMMUNAL DU MERCREDI



Toutes les semaines, le chauffeur du bus communal Bernard André transporte les Pompignacais notamment au marché de Créon, à Auchan Bouliac ou au Leclerc de Saint-Eulalie (*horaires dans l'encadré ci-contre*). Nous notons un record depuis l'ouverture de ce service, avec 20 personnes qui prennent le bus chaque mercredi. Avec l'ouverture du Village Automnal, la fréquentation a augmenté. Sept résidents au minimum utilisent régulièrement

ce service. L'implication du chauffeur auprès des voyageurs participe aussi grandement à ce succès.

A noter, que le service du bus communal ne fonctionnera pas au mois d'août et que le départ du bus à partir du **mois de juillet se fera à 9h05 (au lieu de 9h15)**, merci de prendre vos dispositions pour que le bus puisse partir à l'heure. N'hésitez pas à le solliciter dès la rentrée.



## RENCONTRE QUI SONT LES GAZELLES POMPIGNACAISES ?

Vous avez croisé récemment deux gazelles à Pompignac ? Il s'agit en fait d'Isabelle Rondé et Mélissa Cursan, postulantes au Rallye des Gazelles, un rallye 100 % féminin, qui se déroule au Maroc. Amies depuis l'âge de 4 ans, elles souhaitaient organiser ensemble quelque chose qui les change de leur quotidien.

Elles ont choisi de participer à l'édition 2018 du Rallye Aïcha des Gazelles. Une aventure internationale, humaine. Créé par Dominique Serra en 1990, le rallye rassemble 33 nationalités différentes dans le désert marocain. C'est un concept unique, avec 2 500 km en hors-pistes et une navigation à l'ancienne, pas de vitesse, ni de GPS. L'orientation doit se faire uniquement avec une boussole et une carte !

Le rallye s'inscrit dans une

démarche environnementale et citoyenne. L'association du rallye a créé sa propre association caritative, Cœur des Gazelles, dont l'objectif est de soutenir la population que les gazelles découvrent : aide à l'enfance, soins médicaux, scolarisation, etc...

Nos gazelles locales ont monté aussi leur association "Team Gazelles Pompignacaises" et créé des événements (*loto, zumba, apéro concert, etc...*) dans le but de réunir des fonds pour participer au rallye.

Mélissa et Isabelle comptent sur vous pour les aider à réaliser ce projet qui leur tient à cœur et pour les soutenir lors de manifestations organisées dans les prochains mois !

### Pour les contacter :

Les Gazelles Pompignacaises  
Isabelle : 06 17 43 08 54  
Mélissa : 06 66 75 99 53

lesgazellespompignacaises2018@outlook.fr

[www.rallyeaichadesgazelles.com](http://www.rallyeaichadesgazelles.com)

Fan page Facebook – les gazelles pompignacaises 2018